

LE CONCEPT

UNE TAILLE DE SALLE ADAPTÉE À VOS BESOINS



UN ABONNEMENT VALABLE
SUR TOUT LE RÉSEAU

 **L'APPLI
GIGAFIT**

L'APPLICATION GIGAFIT,
C'EST TOUT VOTRE CLUB
CONCEN TRÉ DANS
VOTRE POCHE !

- ▶ PLANNING
- ▶ RÉSERVATIONS
- ▶ NOTIFICATIONS
- ▶ BILAN FORME
- ▶ CALENDRIER
- ▶ PARTENAIRES
- ▶ PARRAINAGE
- ▶ INFOS PRATIQUES

**APPLICATION
GRATUITE !**



LES SERVICES PREMIUM

Chez GIGAFIT, le cadre est clairement défini : vous bénéficiez du meilleur du Fitness au meilleur prix. Nous mettons à votre disposition du matériel haut-de-gamme car il est dans notre ADN de vous offrir toujours mieux ! C'est pour cela que nous avons créé les Offres Premium : des cours collectifs dispensés par des coachs diplômés d'État, des espaces aquatiques, hammam et sauna, des initiations aux sports de combat, du squash, des coachings privés, des studios RPM, du Cross'Training, de l'Urban soccer, et plusieurs autres activités. Tous nos clubs sont conçus sur-mesure et proposent des activités spécifiques en fonction de la superficie de la salle, des habitudes et des besoins de nos adhérents. Les Services Premium font l'objet d'une tarification spécifique, clairement annoncée dans chaque club. C'est vous, adhérent(e) GIGAFIT qui complétez votre forfait à votre guise.

NOS ABONNEMENTS 100% PLAISIR, 100% FITNESS

**FITNESS
ILLIMITÉ**

**29 €95
/MOIS**

- ACCÈS AU PLATEAU FITNESS
 - ACCÈS AUX AUTRES CLUBS DU RÉSEAU
 - OFFRE ÉTUDIANT : 24€95
- JUSTIFICATIF OBLIGATOIRE

HORAIRE S D'ACCÈS :
7J/7 NON STOP 6H - 23H
FRAIS DE GESTION : 39€

**FITNESS
COURS COLLECTIFS**

**34 €95
/MOIS**

- ACCÈS FITNESS ILLIMITÉ
- ACCÈS AUX COURS COLLECTIFS FITNESS (HORS COURS PREMIUM)

HORAIRE S D'ACCÈS :
7J/7 NON STOP 6H - 23H
FRAIS DE GESTION : 29€

**FITNESS
PREMIUM**

**44 €95
/MOIS**

- ACCÈS FITNESS COURS COLLECTIFS
- ACCÈS AUX COURS PREMIUM : YOGA / PILATES / GIGA BIKE

HORAIRE S D'ACCÈS :
7J/7 NON STOP 6H - 23H
FRAIS DE GESTION : 19€

FITNESS PLUS

**44 €95
/MOIS**

- ACCÈS FITNESS COURS COLLECTIFS
- ACCÈS À LA FONTAINE HYDRATANTE YANGA
- ACCÈS AU BILAN INBODY ET PROGRAMME COACH

HORAIRE S D'ACCÈS :
7J/7 NON STOP 6H - 23H
FRAIS DE GESTION : 19€

FITNESS VIP

**49 €95
/MOIS**

- ACCÈS AU FITNESS PREMIUM
- ACCÈS AU FITNESS PLUS

HORAIRE S D'ACCÈS :
7J/7 NON STOP 6H - 23H
FRAIS DE GESTION : OFFERT

POUR TOUTE SOUSCRIPTION À UNE NOUVELLE FORMULE D'ABONNEMENT, VEUILLEZ VOUS MUNIR D'UN RIB ET D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ. ABONNEMENTS EN PRÉLÈVEMENT SOUMIS À UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE 12 MOIS. NOUS VOUS INFORMONS QUE NOTRE ÉTABLISSEMENT EST UNE ENTREPRISE INDÉPENDANTE.

COMPLÉTEZ VOTRE ABONNEMENT AVEC NOS OPTIONS

YANGA
SPORTS WATER
+5€95
/MOIS

OPTIMISEZ VOS ENTRAÎNEMENTS AVEC LA FONTAINE HYDRATANTE DISTRIBUANT UNE BOISSON SANS SUCRE ET ENRICHIE EN VITAMINES.

OPTION SANS ENGAGEMENT

+9€95
/MOIS

BÉNÉFICIEZ D'UN ABONNEMENT SANS ENGAGEMENT POUR PLUS DE LIBERTÉ.

100% PREMIUM
100% FITNESS

NOS FORMULES CONFORT

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	12 MOIS
FITNESS ILLIMITÉ	49€	129€	199€	359€
FITNESS COURS CO	59€	139€	239€	419€
FITNESS PREMIUM	69€	169€	299€	539€
FITNESS PLUS	69€	169€	299€	539€
FITNESS VIP	79€	199€	349€	599€

Les formules confort sont payables comptant et vous donnent un accès illimité au club de 6h-23h 7j/7

LA SÉANCE FITNESS 10€

CARNET DE 10 SEANCES
FITNESS 80€

LA SÉANCE PREMIUM 15€
(ADHÉRENT 5€)

CARNET DE 10 SEANCES
PREMIUM : 100€

La séance d'essai est déductible des frais de gestion ou du 1er mois en souscrivant à un abonnement par prélèvement.



GIGAFIT
BERGERAC

**BIENVENUE
DANS
VOTRE CLUB !**

**100% PREMIUM
100% FITNESS**

GIGAFIT BERGERAC

**ZAC Saint Lizier, Avenue de la Roque, 24100 Creysse
Tél. 05 53 57 91 68 - contact-bergerac@gigafit.fr**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

► ACCÈS AUX CLUBS

Chaque adhérent doit être muni de sa carte d'accès GIGAFIT. Cette carte magnétique doit être badgée à l'entrée du club pour que le personnel puisse en vérifier la validité. En cas de perte, l'abonné devra s'acquitter d'une nouvelle carte d'accès facturée 15€. Présentez-vous à l'accueil sans capuche, sans casquette, ni casque de moto. Les personnes bénéficiant d'une séance d'essai sont tenues de respecter les mêmes règles que les adhérents du club. L'adhérent ne devra pas pratiquer d'exercices poids libres hors horaires d'accueil.

► PRÉLÈVEMENTS IMPAYÉS

En cas d'impayés, l'accès au club sera refusé à l'adhérent qui devra s'acquitter du montant dû avec une pénalité de 10€ par prélèvement impayé. Si nous constatons deux mois consécutifs de prélèvements impayés, l'abonnement sera résilié.

► MOBILITÉ INTER-CLUB

Pour la souscription d'un abonnement Fitness illimité ou à un forfait supérieur, l'adhérent a accès à l'ensemble des clubs du réseau GIGAFIT. Toutefois, l'accès est limité à 10 passages par mois dans les clubs autres que le club référent.

► HYGIÈNE & PROPRETÉ

En venant s'entraîner dans un club GIGAFIT, l'adhérent se doit de porter des vêtements de sport adaptés (il est strictement interdit de s'entraîner torse nu) et notamment des chaussures de sport propres. L'utilisation d'une serviette individuelle est obligatoire, l'adhérent doit déposer sa serviette sur les machines avant utilisation afin d'éviter un contact direct avec les appareils et d'en préserver la propreté. GIGAFIT met à disposition de tous un produit nettoyant et des lingettes essuie-tout pour permettre à chaque adhérent de nettoyer l'équipement après utilisation. Après utilisation, il est demandé à chaque adhérent de décharger les barres et de ranger les poids libres et haltères à leur place.

► UTILISATION DES INSTALLATIONS & SÉCURITÉ

L'adhérent devra prendre connaissance du mode d'emploi des appareils avant toute utilisation et devra les utiliser dans les conditions prévues – telles que mentionnées sur les appareils. En cas de doute, l'adhérent est invité à demander à une personne membre de l'équipe du club GIGAFIT la manière d'utiliser un appareil. L'adhérent devra signaler au club GIGAFIT les appareils en panne ou tout dysfonctionnement constaté. Chaque adhérent s'engage en cas d'accident dont il serait témoin à alerter immédiatement les secours. Tout adhérent est tenu de cesser toute pratique des activités proposées dans le club si son état physique et/ou psychologique ne lui permet plus de pratiquer les dites activités.

► AFFAIRES PERSONNELLES & RESPONSABILITÉ

Les vestiaires et sanitaires sont à la disposition des adhérents qui doivent les laisser en bon état. Après s'être changé, l'adhérent est tenu d'utiliser les casiers mis à sa disposition afin d'y déposer ses effets personnels. Il est, en effet, interdit d'encombrer les plateaux d'entraînement avec ses affaires personnelles ou son sac de sport. Les casiers doivent être verrouillés avec un cadenas. GIGAFIT se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou vol. Si l'adhérent perd un bien, il pourra déposer une réclamation à l'accueil afin de visionner les enregistrements de vidéosurveillance. Les casiers doivent être libérés à la fin de l'entraînement. L'utilisation de magnésie est interdite dans le club.

► ACCÈS AUX COURS COLLECTIFS & SORTIE DU CLUB

Les adhérents n'ont pas à pénétrer dans la salle de cours collectifs pendant un cours. Il est demandé de venir en avance afin de s'échauffer en suivant les consignes du coach sportif. Pour des raisons de sécurité, il peut vous être refusé l'accès à un cours après 5 minutes de retard. Enfin, il est demandé aux adhérents de libérer le club GIGAFIT 10 minutes avant sa fermeture.

► SAVOIR-VIVRE

Les adhérents sont tenus de respecter les règles de savoir-vivre et d'adopter un comportement courtois envers les autres adhérents et les équipes des clubs GIGAFIT. Les animaux sont interdits et il est également interdit de fumer à l'intérieur des clubs, d'y introduire des boissons alcoolisées et d'introduire, de consommer ou de vendre des produits dopants dans l'enceinte du club.

► SUSPENSION D'ABONNEMENT

La direction GIGAFIT se réserve le droit de refuser l'accès à un ou plusieurs de ses clubs, temporairement ou définitivement, en cas de manquement grave au règlement intérieur et de résilier le contrat d'adhésion dans les conditions prévues par ce dernier sans préavis et sans remboursement.

► COMMENT RÉSILIER VOTRE ABONNEMENT ?

Là encore, c'est très simple. Faites-en la demande à votre club par courrier recommandé et joignez une photocopie de votre contrat. Votre abonnement prendra fin dans un délai de 30 jours à réception de votre demande. Seul le club dans lequel vous êtes abonné(e) peut résilier votre abonnement.

► PEUT-ON TRANSFÉRER UN CONTRAT ?

Bien sûr, plutôt que de résilier, vous pouvez transférer votre abonnement à un proche et lui offrir le meilleur du Fitness. Il vous suffit de l'accompagner à l'accueil de votre club référent et de réaliser les démarches de transfert.